



Procès-verbal
Le vendredi 7 décembre 2001 - n° 68

10 heures

Président : M. Jean-Pierre Charbonneau

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 02.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Brassard, leader du gouvernement, au nom de M. Chevrette, ministre des Transports, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 67 Loi modifiant le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Bégin, ministre de la Justice, dépose :

L'avant-projet de loi intitulé « Loi instituant l'union civile des personnes de même sexe et modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives » ;

(Dépôt n° 818-20011207)

Un document, préparé par le ministère de la Justice, intitulé « Pour un traitement égalitaire - l'union civile ».

(Dépôt n° 819-20011207)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 188 du Règlement, M. Brassard, leader du gouvernement, propose :

7 décembre 2001

QUE la Commission des institutions tiene une consultation générale sur l'avant-projet de loi intitulé: « Loi instituant l'union civile des personnes de même sexe et modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives », ainsi qu'à l'égard du document de consultation intitulé: «Pour un traitement égalitaire: l'union civile » et ce, à compter du 5 février 2002 ;

QUE les mémoires soient reçus au Secrétariat des commissions au plus tard le 22 janvier 2002 ;

QUE le ministre de la Justice soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

M. Cliche, ministre délégué à la Recherche, à la Science et à la Technologie, dépose :

Le rapport annuel du Fonds pour la formation de Chercheurs et l'Aide à la recherche, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2001.

(Dépôt n° 820-20011207)

M. Trudel, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes des établissements du réseau de la santé et des services sociaux et de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001 ;

(Dépôt n° 821-20011207)

Le rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

(Dépôt n° 822-20011207)

7 décembre 2001

Le rapport annuel du traitement des plaintes de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

(Dépôt n° 823-20011207)

Le rapport annuel de la Corporation d'hébergement du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

(Dépôt n° 824-20011207)

M. Julien, ministre du Revenu, dépose :

Un avis de la Commission d'accès à l'information sur le projet d'entente entre le ministère du Revenu et la Société d'habitation du Québec.

(Dépôt n° 825-20011207)

M. Legendre, ministre responsable de la Jeunesse, du Tourisme, du Loisirs et du Sport, dépose :

Le rapport annuel du Fonds Jeunesse Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

(Dépôt n° 826-20011207)

M. Brassard, leader du gouvernement, au nom de Mme Beaudoin, ministre des Relations internationales, dépose :

Le rapport annuel du ministère des Relations internationales, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

(Dépôt n° 827-20011207)

Dépôts de rapports de commissions

M. Rioux (Matane), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 6 décembre 2001, a étudié en détail le projet de loi :

n° 46 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant certains secteurs de l'industrie du vêtement — Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 828-20011207)

Dépôt de pétitions

M. Paradis (Brome-Missisquoi) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 022 citoyens et citoyennes de la ville de Bromont, concernant le découpage des secteurs scolaires proposé par la Commission scolaire du Val-des-Cerfs.

(Dépôt n° 829-20011207)

M. Brodeur (Shefford) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 952 citoyens et citoyennes de la région de Granby, concernant le centre de jour du centre Marie Berthe Couture.

(Dépôt n° 830-20011207)

M. Paquin (Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 14 maires de la M.R.C. du Haut-Richelieu, concernant le libellé de l'article 3 du projet de Loi n° 122.

(Dépôt n° 831-20011207)

7 décembre 2001

M. Bécharde (Kamouraska-Témiscouata) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 91 citoyens et citoyennes de La Pocatière, concernant le service d'autobus scolaire dans ce territoire.

(Dépôt n° 832-20011207)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Facal, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 15^e anniversaire de l'adoption de la déclaration du gouvernement du Québec sur les relations interethniques et interraciales.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Brassard, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la séance du mardi 11 décembre 2001.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Brassard, leader du gouvernement, convoque :

7 décembre 2001

- la Commission de l'économie et du travail, afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 43, Loi modifiant la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois ;

- la Commission de la culture, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 122, Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, le Code des professions et d'autres dispositions législatives ;

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 56, Loi modifiant la Loi sur la Commission de la capitale nationale.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Marois, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 61, Loi concernant la Financière du Québec, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 61 est adopté.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le projet de loi n° 61 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

À 12 h 45, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

7 décembre 2001

La séance reprend à 15 h 06.

Adoption

M. Rochon, ministre du Travail, propose que le projet de loi n° 30, Loi modifiant la Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Au cours du débat, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 257 du Règlement, M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 30 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude des amendements qu'il indique.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière.

À 15 h 17, M. Brouillet, vice-président, suspend les travaux de l'Assemblée afin de vérifier la recevabilité des amendements proposés.

Les travaux reprennent à 15 h 30.

M. Brouillet, vice-président, déclare les amendements recevables.

Les amendements de M. Rochon, ministre du Travail, au projet de loi n° 30 sont étudiés et adoptés en commission plénière.

7 décembre 2001

Le projet de loi n° 30 ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 30 est adopté.

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, proposant que le principe du projet de loi n° 60, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la séance du mardi, 11 décembre 2001.

À 17 h 27, sur la motion de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au mardi 11 décembre 2001, à 10 heures

Le Président

7 décembre 2001

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU